

Québec, le 11 janvier 2001

Madame Lise Tremblay
1315, 1^{re} Avenue Ouest
Saint-Georges (Québec) G5Y 3M8

OBJET : Projet d'aménagement d'un barrage sur la rivière
Chaudière à la hauteur de Saint-Georges par *Rendez-
Vous à la rivière pour l'an 2000*

Madame,

À la suite des échanges que j'ai eus avec vous et avec les représentants de *Rendez-Vous à la rivière pour l'an 2000*, le promoteur m'a fait parvenir par télécopieur une lettre en date du 10 janvier. Je joins à la présente une copie de cette lettre. J'en profite également pour vous envoyer copie des résolutions nos 2000-606 et 2001-637 de la Ville de Saint-Georges, par lesquelles la Ville renonce à aménager des sentiers, pistes et rampes de mise à l'eau sur les terrains privés de la rive ouest.

Je vous demanderais de prendre connaissance de la proposition du promoteur et de me fait part de votre réaction. Si vous le souhaitez, j'organiserai, la semaine prochaine, une rencontre entre le promoteur, vous-même et la commission pour discuter du contenu de cette proposition. Je vous invite par conséquent à communiquer avec moi avant lundi 15 janvier à 17 h. Si vous ne pouvez me joindre, demandez à parler à M^{me} Claude Leblanc.

Par la suite, si la proposition du promoteur et les engagements de la Ville répondent à vos attentes, je vous remettrai un projet de lettre de retrait de demande d'audience à l'intention du ministre de l'Environnement.

1/2

Vous remerciant de votre coopération et de votre empressement, je vous prie d'agr er, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le m diateur,

Jean Par 

c.c. : M. Claude Lemieux, pr sident, Corporation Rendez-Vous   la rivi re
M. Marcel Grondin, Ville de Saint-Georges